



Tarification de la restauration suivant Quotient familial

publié le 05/12/2023

Le Conseil Départemental à mis en oeuvre une tarification de la restauration suivant le Quotient familial.
Voir Pièce jointe pour la demande de tarification.

L'outil de calcul est sur disponible sur le lien suivant

<https://www.deux-sevres.fr/services-en-ligne/simulateurs/calcul-tarif-restauration-scolaire> 



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.